



# Le Chèque Emploi Service

Volet social

Suivi des accords

N° 2

**BILAN UNSA**

⇒ 200 à 600 € par an et par enfant

**UNSA  
100%  
PAS PAREIL**

**Quand l'UNSA signe...**

**Ce sont les fonctionnaires qui gagnent...\***

L'UNSA a obtenu le bénéfice du Chèque Emploi service (CESU) pour les fonctionnaires.

Tous les agents de l'état -titulaires ou non- peuvent bénéficier d'une aide pour la garde de leurs enfants de moins de 3 ans (CESU Garde d'enfants) : de 200 € à 600 € par an et par enfant.

L'aide est exonérée d'impôts

dans la limite de 1830 € annuels.

Au-delà de 1830 €, les dépenses supportées par l'agent pour la garde d'enfants ouvrent droit à la réduction d'impôts ou au crédit d'impôts.

**L'UNSA se félicite donc de la mise en place d'une mesure qui va faciliter la garde des enfants pour l'ensemble des agents de l'état.**

\* L'UNSA a jugé et juge inacceptable le volet salarial, elle ne l'a donc pas signé !

[www.unsa-fonctionnaires.org](http://www.unsa-fonctionnaires.org)

**Le Chèque  
Emploi Service  
Volet social  
Suivi des accords  
Bilan  
des non-signataires\***

**Quand on ne signe rien...**

**Les fonctionnaires  
ne gagnent jamais rien...**

**\* Non-signataires : CGT - FO - FSU - CGC**